

**POURSUITE CONTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :  
STRATECO FERA APPEL DU JUGEMENT**

**Boucherville, QC, le 27 juin 2017** – Ressources Strateco inc. (« Strateco ») annonce qu'elle fera appel du jugement rendu, le 21 juin dernier, par l'honorable juge Denis Jacques, j.c.s., dans le cadre de la poursuite de Strateco contre la Procureure générale du Québec, pour le compte du gouvernement du Québec et du ministre de l'Environnement.

Dans son jugement, le juge rejette la réclamation de 182 684 575 \$ pour la perte des investissements de Strateco dans le projet uranifère Matoush et de 10 millions \$ en dommages punitifs. Après une étude détaillée du jugement, Strateco juge qu'elle a de sérieux motifs pour faire appel.

Guy Hébert, président et chef de la direction, entend continuer à défendre les intérêts de ses actionnaires et de l'industrie minière du Québec. La cause pourrait être entendue vers la fin 2018 ou le début 2019.

- 30 -

Pour plus d'information, veuillez contacter :

**RESSOURCES STRATECO INC.**

Guy Hébert

Président et chef de la direction

[ghebert@strateco.ca](mailto:ghebert@strateco.ca)

Tél. : 450.641.0775 ext. 201

Fax : 450.641.1601

[www.strateco.ca](http://www.strateco.ca)